

Pôle Régional d'Excellence Football Challans Milcendeau

OBJECTIFS DU POLE REGIONAL D'EXCELLENCE (P.R.E.)

L'objectif fixé au "Pôle régional d'excellence" est d'offrir à des jeunes footballeurs (garçons et filles) des conditions de scolarisation telles qu'elles leur assurent une poursuite normale de leurs études et les meilleures chances d'obtenir les diplômes les sanctionnant, tout en permettant l'organisation d'un entraînement adapté à la pratique sportive et la participation aux compétitions.

D'autre part, de faire acquérir à ces joueurs (ses), une maturité technique, tactique, athlétique et mentale afin d'atteindre un meilleur niveau.

Les élèves de la structure ont l'obligation de participer aux actions de détection et de sélection organisées par leur District de football. Dans le cas contraire, ils seront invités à quitter la section.

LES ETUDES

Elles restent la priorité des élèves du P.R.E.

Ces élèves suivent le cursus scolaire normal au Collège Charles Milcendeau de Challans, y compris les cours d'éducation physique et sportive. Ils bénéficient donc des mêmes droits et s'obligent aux mêmes devoirs que les autres élèves de l'établissement. Les élèves admis sont répartis dans les classes correspondantes à leur orientation et en suivent tous les cours. Un aménagement de l'emploi du temps leur permet d'être regroupés pour participer aux entraînements.

L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Le P.R.E. est placée sous la responsabilité technique de 2 éducateurs du FC Challans 85 possédant un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif "football" et validés par la Ligue de l'Atlantique de football, Philippe Guégan (DEF) et Stéphane Fily (spécialiste des gardiens de but).

LE CLUB

Les candidats doivent être licenciés dans un club de football de la Ligue de l'Atlantique. Le P.R.E. reste une structure d'entraînement, les élèves de cette section évoluent donc dans le club de leur choix.

LES ENTRAÎNEMENTS

L'encadrement technique établit la planification et la programmation des entraînements. Cette programmation est adaptée régulièrement en fonction des besoins individuels et de l'évolution du groupe.

L'appartenance au P.R.E. impose aux élèves l'obligation de participer aux séances programmées. Pour les élèves de 6^e et de 5^e deux entraînements sont programmés chaque semaine au sein de la structure. Pour les élèves de 4^e et de 3^e le nombre d'entraînements est de trois. Cependant, une adaptation temporaire est possible, en accord avec l'encadrement technique, en fonction des problèmes du moment ou des impératifs scolaires.

SUIVI PERSONNALISE

Chaque trimestre, les joueurs(ses) participent à une série de tests techniques et athlétiques d'évaluation. Ces épreuves permettent de mesurer leur progression et d'orienter la planification des entraînements. Un bilan des résultats leur est adressé en même temps que le bulletin scolaire trimestriel.

L'EQUIPEMENT INDIVIDUEL ET LE MATERIEL PEDAGOGIQUE

Chaque joueur (se) doit être en possession de :

- ◆ deux paires de chaussures de football à crampons (moulés et vissés)
- ◆ une paire de protège-tibias (obligatoire pendant les séances)

Tous les deux ans, la Ligue de l'Atlantique de Football dote chaque joueur (se) :

- ◆ d'un survêtement de terrain
- ◆ d'un vêtement de pluie
- ◆ de deux maillots - deux shorts - deux paires de bas
- ◆ d'un ballon
- ◆ d'une gourde

Cette dotation est la propriété des élèves. L'équipement doit être obligatoirement porté aux cours des séances. Du matériel pédagogique est attribué au P.R.E. et renouvelé tous les quatre ans.

LE SUIVI MEDICAL

A la rentrée scolaire, les élèves admis dans le P.R.E. devront fournir une copie de leur licence "football" de l'année en cours comprenant le cachet du médecin. Ils devront d'autre part fournir un électro cardiogramme de moins de 3 mois effectué par un médecin. Une visite médicale de contrôle sera assurée par le médecin référent du P.R.E. au cours de l'année scolaire (janvier ou février). Cette visite est prise en charge financièrement par les parents.

LE RECRUTEMENT

Le P.R.E. est ouvert aux garçons et aux filles rentrant en classe de 6ème ou en classe de 4ème au collège Charles Milcendeau de Challans licenciés (es) dans un club de football de la Ligue de l'Atlantique. La présence dans le P.R.E. s'entend sur un cycle minimum de deux années scolaires, (6ème+5ème et 4ème+3ème) donc l'entrée en classe de 5ème reste exceptionnelle et fonction des places vacantes.

Les candidats devront remplir un dossier d'inscription et participer aux épreuves d'évaluation pour lesquelles ils seront convoqués par le District. Une candidature est autorisée que dans un seul P.R.E. le **plus proche du domicile familial**.

Les candidats au "Pôle Fédéral Espoir" (P.F.E.) de St Sébastien/Loire et non retenus à l'issue du stage régional sont dispensés du concours d'entrée et peuvent intégrer directement le P.R.E. si ils en font candidature.